

Les zones urbaines sensibles franciliennes : des réalités diverses

Les 157 Zones Urbaines Sensibles franciliennes abritent 1,3 million de personnes. Ces territoires de la politique de la ville, s'ils sont tous touchés par la précarité sociale, présentent pourtant des réalités diverses. Leurs caractéristiques ont permis de les classer en six groupes homogènes, dont trois sont particulièrement défavorisés. Ces derniers comprennent la moitié de la population habitant en ZUS.

Françoise JACQUESSON
Service études et diffusion

Un Francilien sur huit habite dans une zone urbaine sensible (ZUS), soit 1 332 000 personnes. Ces territoires prioritaires de la politique de la ville, de tailles très diverses, sont disséminés dans l'ensemble de la région (⇒■ Les zones urbaines sensibles). Si les ZUS sont, par définition, fortement touchées par la précarité sociale, elles ne forment pas un ensemble homogène, notamment en termes de pauvreté de la population. Certaines ZUS sont concernées par une précarité aiguë, d'autres sont relativement épargnées : le taux de personnes d'âge actif à bas revenus varie de 5 % à 54 % selon la ZUS.

Afin d'analyser ces disparités et de structurer ces territoires en groupes cohérents, une étude multidimensionnelle a été menée à partir de huit indicateurs portant sur les revenus, la structure familiale, les caractéristiques démographiques, l'insertion professionnelle et la structure du logement social (⇒■ Méthodologie).

La moitié de la population habitant en ZUS réside dans l'un des trois groupes comprenant les ZUS les plus défavorisées (groupes A, B et C), soit 630 000 personnes. Les ZUS du groupe D se caracté-

sent par une forte disparité des revenus de leurs résidents ; ce sont surtout des ZUS parisiennes. La population des groupes E et F est en situation moins difficile (⇒■ Les 157 ZUS franciliennes en 6 groupes).

Les zones urbaines sensibles

Les zones urbaines sensibles sont définies dans la loi comme des zones « caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi ».

157 zones urbaines sensibles (ZUS) ont été instituées par le « Pacte de Relance pour la Ville » de 1996 en Ile-de-France. Alors qu'un peu moins de 8 % de la population nationale vit dans ces quartiers, ce sont 12 % des Franciliens qui y résident.

23 zones franches urbaines (ZFU) ont été créées en Ile-de-France dans des quartiers de plus de 10 000 habitants particulièrement défavorisés, en tenant compte des éléments de nature à faciliter l'implantation d'entreprises ou le développement d'activités économiques. Leurs périmètres diffèrent souvent de ceux des ZUS.

La loi d'orientation et de programmation pour la ville du 1^{er} août 2003, ou « loi Borloo », a confirmé les ZUS et les ZFU comme territoires d'intervention prioritaire et a assigné aux politiques publiques des objectifs précis de réduction des inégalités, en faveur spécialement du logement et de l'emploi. Elle a également créé l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), qui gère le renouvellement du parc de logement au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les ZUS franciliennes sont de tailles très diverses, la ZUS la moins peuplée accueille 1 200 habitants, la plus grande 38 000. Une ZUS sur cinq ne représente que 10 % de la population communale hors ZUS. Cependant, le poids de la ZUS peut être jusqu'à six fois plus important que la population communale hors ZUS, comme à Epinay-sous-Sénart (Cinéastes-Plaine), ou à Grigny (Grigny 2).

Des traits communs rassemblent des ZUS pourtant éloignées géographiquement. Les groupes A, C et D comprennent plutôt des ZUS de Paris et de petite couronne et les groupes B et F des ZUS de grande couronne. Les ZUS du groupe E sont dispersées sur l'ensemble du territoire francilien 📍 1a 1b.

Groupe A Des ZUS très défavorisées

25 ZUS, 200 000 habitants

La population de ce premier groupe est particulièrement confrontée à la pauvreté et à des difficultés d'insertion professionnelle. Le taux de personnes à bas revenus est de 36 % dans l'ensemble de ces ZUS, contre 12 % en Ile-de-France 📍 2 et 3. Environ 15 % des allocataires des caisses d'allocations familiales (CAF) y perçoivent le revenu minimum d'insertion (RMI). La moitié des personnes résidant dans les ZUS de ce groupe ou du groupe B, déclare un revenu inférieur au revenu maximum des 20 % des Franciliens les plus modestes.

La population de ces ZUS est touchée par un fort taux de chômage : 27 % des habitants se déclaraient au chômage en 1999, alors qu'ils étaient 11,5 % dans ce cas dans la région. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de ce groupe n'a augmenté que de 9 % de fin 2000 à fin 2004 ; cet accroissement est plus faible que dans les autres groupes.

Par ailleurs, la population de ces ZUS comprend beaucoup d'étrangers et de familles nombreuses. Deux allocataires des CAF sur cinq sont étrangers issus d'un pays en dehors de l'Union européenne et 15 % des familles allocataires sont des familles avec 4 enfants ou plus.

La plupart des communes détenant une ZUS de ce groupe en ont une, voire deux ou trois autres classées dans les différents groupes.

Toutes les ZUS de ce groupe sont concernées par une opération de rénovation urbaine et font partie des quartiers considérés par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) comme les plus prioritaires. Onze sites bénéficient déjà d'une convention signée avec l'ANRU. La moitié d'entre elles sont également classées « zones fran-

Méthodologie

L'analyse porte sur les 157 ZUS d'Ile-de France. A partir de huit indicateurs tirés de 5 sources différentes, on a cherché à former des groupes homogènes de ZUS, pour finalement retenir un découpage en 6 groupes. La principale méthode employée est une classification ascendante hiérarchique. Les indicateurs utilisés comme variables actives de la classification sont des indicateurs :

■ de revenu :

- Le taux de personnes d'âge actif à bas revenus : nombre de personnes appartenant à un foyer allocataire CAF vivant avec des ressources inférieures au seuil de bas revenus (environ 700 euros par mois pour une personne seule), rapporté à la population de la ZUS, hors ménages étudiants et ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus (Caisses d'Allocations Familiales 2004 et Insee, recensement de la population 1999) ;
- L'indicateur de dispersion des revenus : le rapport interquartile des revenus fiscaux par unité de consommation. Cet indicateur reflète les inégalités de revenus. C'est le rapport entre le revenu minimal du quart de la population le plus riche de la ZUS et le revenu maximal du quart le plus pauvre (Insee-DGI - Revenus fiscaux 2002).

■ de structure familiale et démographiques :

- La part des familles monoparentales parmi les familles allocataires CAF avec enfant(s) (CAF 2004) ;
- La part des allocataires CAF de nationalité étrangère hors Union européenne (CAF 2004) ;
- La population de la ZUS (Insee, recensement de la population 1999).

■ d'insertion professionnelle :

- La part des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de longue durée (plus d'un an) dans la catégorie 1 (ANPE 2004). La catégorie 1 correspond aux personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein, et immédiatement disponibles. Les demandeurs d'emploi des autres catégories n'ont pas été pris en compte dans cette étude ;
- La part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la catégorie 1 (ANPE 2004).

■ de structure du logement social :

- La part des petits logements (2 pièces ou moins) dans le parc locatif social (Dreif, enquête Parc Locatif Social 2002).

Cette étude s'inscrit dans le prolongement du partenariat entre la direction régionale de l'Insee et la Préfecture d'Ile-de-France, avec la participation de la Ctrad (Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision des caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France). Elle se situe dans le cadre des travaux pilotés par Christine Lelévrier, engagés par le Conseil régional (Inspection générale) et la Préfecture de région (Mission ville) pour l'évaluation du Contrat de plan Etat-Région dans le domaine de la politique de la ville.

ches urbaines » (ZFU) (⇒ ■ Les zones urbaines sensibles).

Ces ZUS sont principalement localisées au nord de la petite couronne et au sud du Val-d'Oise. Elles sont situées sur un territoire largement couvert par l'« Objectif 2 » des fonds structurels européens, qui vise à redynamiser des zones en difficulté structurelle.

Cependant, quelques-unes sont au sud de Paris, en grande couronne, comme Surville à Montereau-Fault-Yonne en Seine-et-Marne, et Grigny 2 à Grigny dans l'Essonne. C'est dans cette commune que la proportion de personnes résidant dans une ZUS est la plus élevée : 13 fois plus de Grignois résident dans une ZUS que sur le territoire communal situé hors ZUS. Parmi les communes

franciliennes ayant au moins une ZUS, vingt ont plus de population habitant en ZUS qu'hors ZUS.

Groupe B Beaucoup de familles nombreuses dans des ZUS très peuplées de grande couronne

21 ZUS, 330 000 habitants

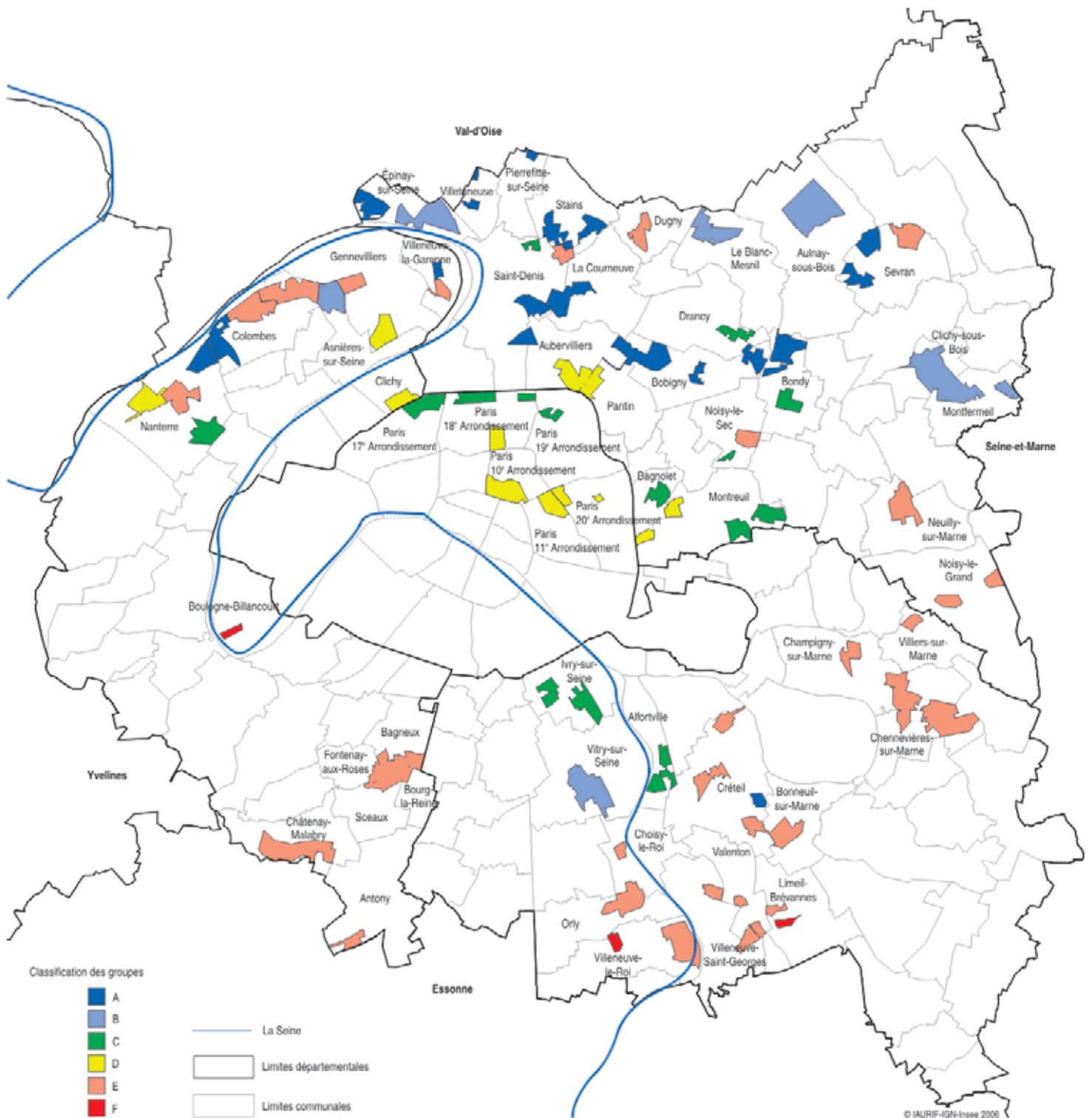
Ce groupe rassemble de nombreuses zones franches urbaines franciliennes et la totalité de ces ZUS sont concernées par un projet de rénovation urbaine. Neuf d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une convention signée avec l'ANRU.

Les ZUS de ce groupe ont, en général, une population importante avec 15 700 habitants en moyenne. Ainsi, parmi les

Les 157 ZUS franciliennes en 6 groupes

Nom de la ZUS	Code Dept.	Commune	Nom de la ZUS	Code Dept.	Commune
Groupe A			Groupe A		
Zup de Surville	77	Montreau-Fault-Yonne	Quartier Nord	77	Melun
Les Tarterets	91	Corbeil-Essonnes	Zup du Mont-Saint-Martin	77	Nemours
Les Pyramides	91	Evry	Champbenoist	77	Provins
Grigny 2	91	Grigny	Merisiers, Plaisance	78	Mantes-la-Ville
Petit Colombes	92	Colombes	Le Plateau - Cité des Indes	78	Sartrouville
Petit Nanterre	92	Nanterre	Le Noyer Renard	91	Athis-Mons
La Caravelle	92	Villeneuve-la-Garenne	La Nacelle	91	Corbeil-Essonnes
Landy*	93	Aubervilliers, Saint-Denis	Montconseil	91	Corbeil-Essonnes
Karl Marx, Paul Eluard	93	Bobigny	Le Canal	91	Courcouronnes
L'Abreuvoir*	93	Bobigny, Drancy	Le Plateau des Guinettes	91	Etampes
Les Courtilières - Pont-de-Pierre*	93	Bobigny, Pantin	Le Grand Ensemble*	91	Massy, Antony
Quartier Nord	93	Bondy	La Prairie de l'Oly*	91	Montgeron, Vigneux-sur-Seine
Les 4000	93	Courneuve	Vieillet	91	Quincy-sous-Senart
Orgemont	93	Epinay-sur-Seine	Les Aunettes	91	Sainte-Geneviève-des-Bois
Les Poètes	93	Pierrefitte-sur-Seine	Quartier Ouest	91	Ulis
Les Francs-Moisins - Bel Air	93	Saint-Denis	La Croix Blanche	91	Vigneux-sur-Seine
Les Beaudottes	93	Sevran	Les Blagis*	92	Bagneux, Fontenay, Sceaux, Bourg-la-Reine
Rougemont	93	Sevran	La Butte Rouge	92	Châtenay-Malabry
Clos Saint-Lazare - Allende	93	Stains	Europe-Ile Marante	92	Colombes
Moulin Neuf	93	Stains	Fosse Jean - Gare du Stade	92	Colombes
Allende	93	Villetaneuse	Le Luth	92	Gennevilliers
Grandoin	93	Villetaneuse	Provinces Francaises - M.Berthelot - Anatole France	92	Nanterre
Hauts du Mont-Mesly	94	Créteil	Seine Sablière	92	Villeneuve-la-Garenne
Val d'Argent Nord	95	Argenteuil	Quartier Sud	93	Dugny
Les Basses Bauves - Les Doucettes	95	Garges-lès-Gonesses	Les Fauvettes	93	Neuilly-sur-Marne
Groupe B			Champy	93	Noisy-le-Grand
Beauval, La Pierre Collinet	77	Meaux	Pavé Neuf	93	Noisy-le-Grand
Les Grésillons	78	Carrières-sous-Poissy	Le Londeau	93	Noisy-le-Sec
La Cité : La Noë-Les Feucherets	78	Chanteloup-les-Vignes	Floréal-Saussaie	93	Saint-Denis
Cité du Parc	78	Ecquevilly	Pont Blanc	93	Sevran
Le Val Fourré	78	Mantes-la-Jolie	Le Grand Ensemble, Cité Fabien	94	Bonneuil-sur-Marne
Cinq quartiers	78	Mureaux	Le Bois l'Abbé*	94	Champigny, Chennevières
Beauregard	78	Poissy	Les Mordacs*	94	Champigny, Chennevières
La Coudraie	78	Poissy	Cité Jardins - Les Boullereaux	94	Champigny-sur-Marne
Les Merisiers : George Sand, Pergaud...	78	Trappes	Les Dalles	94	Choisy-le-Roi
Le Bois de l'Etang	78	Verrière	Bleuets - Bordières - Planètes	94	Créteil
La Grande Borne*	91	Grigny, Viry-Châtillon	Habette - Square Martinez - Côte-d'or	94	Créteil
Quartier Nord	92	Asnières-sur-Seine	Palais	94	Créteil
La Rose des Vents-Cité emmaüs - Les Merisiers...	93	Aulnay-sous-Bois	Residence du Parc (Saint-Martin)	94	Limeil-Brevannes
Quartiers Nord : Grand Ensemble des Tilleuls...*	93	Blanc-Mesnil, Dugny	Le Grand Ensemble*	94	Orly, Choisy-le-Roi
Grand Ensemble*	93	Clichy-sous-Bois, Montfermeil	La Lutèce	94	Valenton
La Source - Les Presles	93	Epinay-sur-Seine	Les Polognes	94	Valenton
Grand Ensemble Ouest-Est	94	Vitry-sur-Seine	Quartier du Bord de l'Eau (cité Paul Bert)	94	Villeneuve-le-Roi
Dame Blanche, La Muette	95	Garges-lès-Gonesses	Le Bois Matar-Le Plateau	94	Villeneuve-Saint-Georges
Grandes Bornes-Buttes aux Oies-Ampère	95	Goussainville	Quartier Nord	94	Villeneuve-Saint-Georges
Lochères	95	Sarcelles	Les Hautes Noues	94	Villiers-sur-Marne
Les Puits, La Marlière, Derrière-les-Murs...	95	Villiers-le-Bel	Val d'Argent Sud	95	Argenteuil
Groupe C			Quartier de l'Agriculture	95	Bezons
Porte de Saint-Ouen, Porte de Clichy	75	Paris 17 ^e arrondissement	Val Notre-Dame*	95	Bezons, Argenteuil
HBM Aubervilliers	75	Paris 18 ^e arrondissement	Saint-Christophe	95	Cergy
Porte de Montmartre	75	Paris 18 ^e arrondissement	Quartier de la Galathée - Quartier des Carrières...	95	Deuil-la-Barre, Montmagny
Curial, Cambrai, Alphonse Karr	75	Paris 19 ^e arrondissement	La Fontaine Bertin	95	Franconville
Le Parc	92	Nanterre	La Fauconnière	95	Gonesses
Malassis	93	Bagnolet	Les Frances	95	Montigny-lès-Cormeilles
Quartier Blanqui	93	Bondy	Le Village	95	Persan
Cité Cachin, Jules Auffrey, La Muette	93	Drancy	Les Raguénets	95	Saint-Gratien
Grands Pêcheurs-Bel Air	93	Montreuil	Chennevières	95	Saint-Ouen-L'Aumône
Montreau-Ruffin	93	Montreuil	Chantepie-Les Rosiers	95	Sarcelles
La Boissière	93	Noisy-le-Sec	Les Carreaux	95	Villiers-le-Bel
Cité Allende	93	Saint-Denis	Groupe F		
Quartiers sud (Grand Ensemble)	94	Alfortville	Le Clos Emery	77	Emerainville
Cité Gagarine	94	Ivry-sur-Seine	Zac des Courtilleraies	77	Mee-sur-Seine
Pierre et Marie Curie	94	Ivry-sur-Seine	Les Champs de Villars - Barricades...	78	Achères
Cité Joliot Curie	95	Argenteuil	Cité d'Acosta	78	Aubergenville
Groupe D			Le Buisson	78	Magny-lès-Hameaux
Porte Saint-Denis - Porte Saint-Martin	75	Paris 10 ^e arrondissement	Les Prés	78	Montigny-le-Bretonneux
Fontaine au Roi	75	Paris 11 ^e arrondissement	Quartier Orly-Parc	78	Verrière
La Goutte d'Or	75	Paris 18 ^e arrondissement	Les Buissons, Marelles	91	Boussy-Saint-Antoine
HBM Ménilmontant	75	Paris 20 ^e arrondissement	Hautes Mardelles	91	Brunoy
Belleville	75	Paris 20 ^e arrondissement	L'Orme des Mazières, Danton	91	Draveil
Victor Hugo	92	Clichy	Les Bergeries*	91	Draveil, Vigneux-sur-Seine
Les Grésillons	92	Gennevilliers	Cinéastes - Plaine	91	Epinay-sous-Senart
Chemin de l'Île	92	Nanterre	Parc aux Lièvres	91	Evry
Villette - Les Quatre Chemins*	93	Aubervilliers, Pantin	Les Aunettes	91	Fleury-Mérogis
Les Coutures	93	Bagnolet	Villaine	91	Massy
La Noue	93	Montreuil	Grand Ensemble du Plateau	91	Ris-Orangis
Tête de Pont	95	Bezons	Bois des Roches	91	Saint-Michel-sur-Orge
Groupe E			Cilof	91	Viry-Châtillon
La Grande Prairie	77	Chelles	Pont de Sèvres	92	Boulogne-Billancourt
La Plaine du Lys	77	Dammarié-les-Lys	Ile-de-France	94	Limeil-Brevannes
			Haut-Pays et Gruisic	94	Villeneuve-le-Roi
			Chardonnerettes	95	Sarcelles

*ZUS multicomunales.



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France au 31/12/2004, ANPE au 31/12/2004, Insee-DGI - Revenus fiscaux des ménages 2002, Dreif - Enquête Parc Locatif Social 2002, Insee - Recensement de la population 1999

onze ZUS ayant plus de 20 000 habitants, sept sont dans ce groupe. Les quatre autres, situées à Paris ou en bordure de la capitale, sont dans le groupe D.

Comme dans le groupe A, leur population est caractérisée par une forte présence d'étrangers issus d'un pays en dehors de l'Union européenne et beaucoup de familles très nombreuses. En

revanche, elle comprend relativement peu de familles monoparentales.

Les jeunes sont très nombreux dans ces ZUS, 36 % de la population y avait moins de 20 ans en 1999. Ils sont durement touchés par le chômage : un demandeur d'emploi sur cinq a moins de 25 ans en 2004, alors qu'ils sont un sur sept dans ce cas dans la région.

Ces ZUS sont situées principalement dans les départements des Yvelines et du Val-d'Oise, ainsi que dans le nord de la Seine-Saint-Denis. Dans les Yvelines, sept ZUS se répartissent le long de la Seine aval, de Mantes-la-Jolie à Poissy, et en continuant vers l'Est, on trouve le « Grand Ensemble » à Clichy-Montfermeil et « Beauval - La Pierre Collinet » à Meaux.

2 Des groupes de ZUS bien différents

Groupe	A	B	C	D	E	F	Total ZUS	Ensemble Ile-de-France
Nombre de ZUS	25	21	16	12	61	22	157	
Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (1) (en %)	35,1	30,7	41,2	30,3	34,7	32,7*	33,7*	25,3
Part des allocataires étrangers hors Union européenne (1) (en %)	38,6	38,3	30,6	38,1	26,4	16,4*	32,5*	18,7
Rapport interquartile des revenus fiscaux (3)	2,8	2,7	3,0	3,8	2,6	2,2*	2,9	2,5
Part des demandeurs d'emploi cat.1 longue durée (2) (en %)	31,4	29,6	34,7	36,6	30,9	28,1	31,6	32,5
Part des demandeurs d'emploi cat.1 moins de 25 ans (2) (en %)	16,8	20,6	14,9	9,9	17,8	19,2	17,2	13,9
Part des logements locatifs sociaux de 2 pièces ou moins (4) (en %)	23,3	17,4	34,2	37,9	22,5	16,7*	23,1*	28,5
Population moyenne (5)	7 856	15 710	6 463	13 058	7 156	4 959	8 484	
Taux de personnes à bas revenus (1 et 5) (en %)	35,6	29,2	28,8	23,2	22,5	12,2*	25,8*	12,0
Population totale (5)	196 400	329 900	103 400	156 700	436 500	109 100	1 332 000	10 951 100
Taux de chômage (5) (en %)	26,6	22,1	20,8	18,5	18,0	12,2	19,5	11,5

*hors Clos Emery à Emerainville (Seine-et-Marne).

Sources : (1) Caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France au 31/12/2004, (2) ANPE au 31/12/2004, (3) Insee-DGI - Revenus fiscaux des ménages 2002, (4) Dreif - Enquête Parc Locatif Social 2002, (5) Insee - Recensement de la population 1999

Ces ZUS sont constituées de grands ensembles d'habitation, comme Lochères à Sarcelles, ou le Bois de l'Etang à la Verrière, deux communes qui comptent 4 fois plus de population en ZUS qu'hors ZUS.

Les grands ensembles de la Seine aval ont été construits dans les années soixante pour accompagner le développement de l'industrie automobile. Le phénomène de désindustrialisation a laissé des populations qui s'adaptent plus difficilement aux mutations du marché du travail et en grande précarité sociale.

Groupe C Des familles

**souvent monoparentales,
à Paris et en petite couronne**

16 ZUS, 103 000 habitants

Ce groupe est marqué par une forte concentration géographique et une forte proportion de familles monoparentales. En effet, les ZUS qui le composent sont situées sur une zone assez limitée, principalement à Paris et dans des communes de la petite couronne proches de Paris (Montreuil, Bagnolet, Ivry). En raison de cette localisation, le parc locatif social propose surtout des petits logements : 34 % des logements sociaux ont au plus 2 pièces. La population est d'ailleurs adaptée à ce type de logements, puisque parmi les allocataires CAF, beaucoup sont seuls (41 %, contre 30 % dans l'ensemble des ZUS).

Les familles monoparentales représentent 41 % des familles allocataires CAF avec enfant(s) dans ces ZUS, soit 8

points de plus que la moyenne des ZUS franciliennes. La part des personnes vivant sous le seuil de bas revenus est assez élevée et les demandeurs d'emploi de longue durée sont largement présents, avec 35 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 qui le sont depuis plus d'un an.

Groupe D Des ZUS dans lesquelles les disparités de revenus sont fortes

12 ZUS, 157 000 habitants

Les populations de ces ZUS affichent des revenus inégaux. En effet, le quart le plus aisé de la population déclare un revenu au moins 3,8 fois plus élevé que le quart le plus modeste alors que ce rapport est de 2,9 pour l'ensemble des ZUS. Ceci est lié à la localisation géographique de ces ZUS : cinq d'entre elles se situent à Paris, département le plus inégalitaire de France, en termes de revenu de ses habitants.

Ce groupe est concentré sur un territoire encore plus limité que le groupe précédent, principalement à Paris et dans des communes limitrophes de la capitale, dans le département de la Seine-Saint-Denis et dans le nord des Hauts-de-Seine. On peut citer, par exemple, des quartiers historiques de Paris, comme la Goutte d'Or et Belleville. Ces ZUS comportent souvent une part importante de parc de logements privé, ancien et sans confort.

Le parc locatif social est constitué en grande partie de petits logements : 38 % des logements sociaux ont au plus 2

pièces. D'ailleurs, comme dans le groupe C, beaucoup de personnes vivent seules. C'est le cas d'un allocataire des CAF sur deux.

Dans ce groupe, la proportion de demandeurs d'emploi (DEFM) de moins de 25 ans est faible ; elle représente 10 % des DEFM de catégorie 1. En revanche, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont en grand nombre : 17 % des DEFM de catégorie 1, contre 13 % dans l'ensemble des ZUS.

Groupe E Des ZUS en situation intermédiaire

61 ZUS, 440 000 habitants

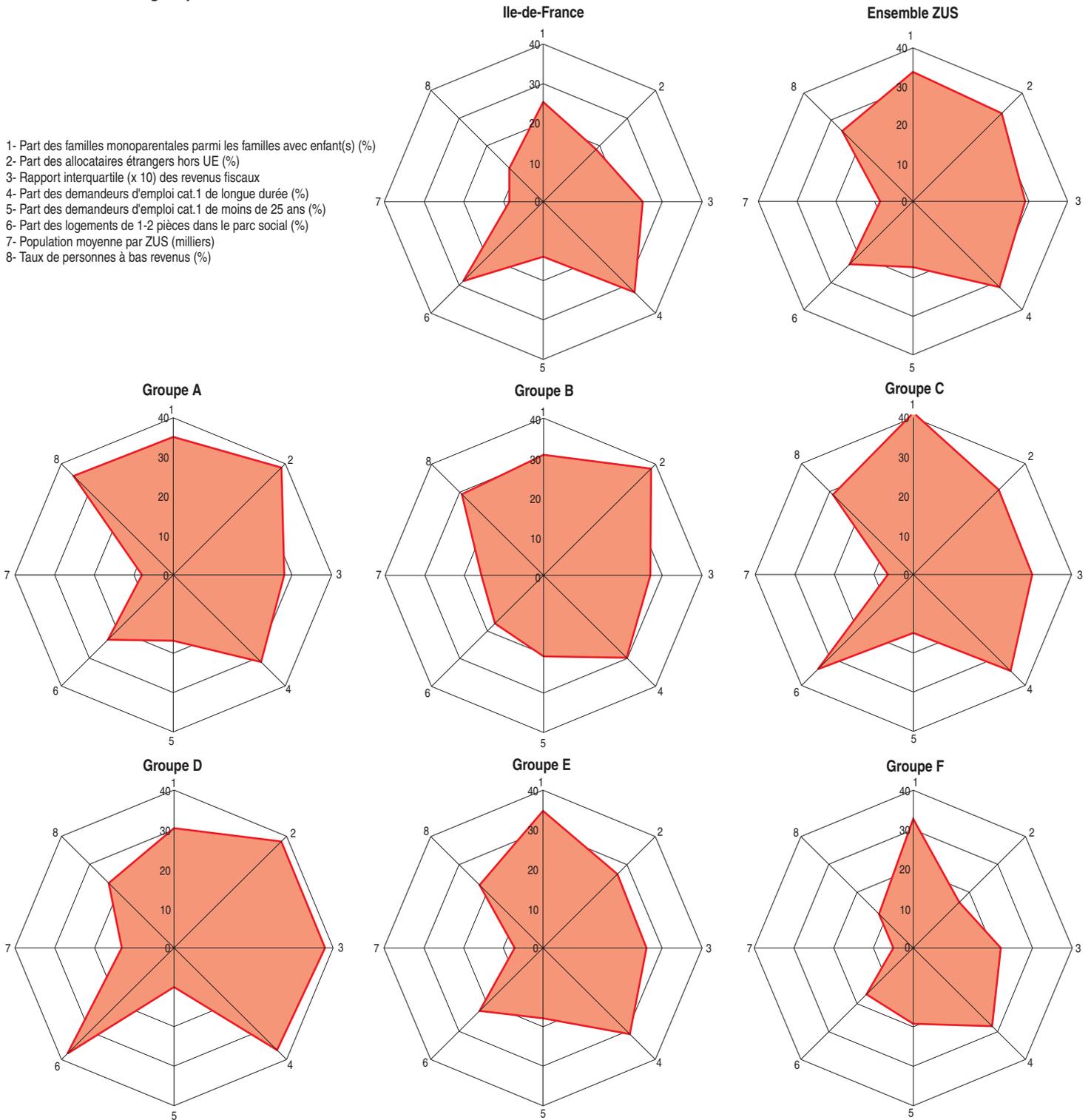
Ce groupe est le plus important en nombre de ZUS et en population (un tiers de l'ensemble des ZUS). Il concerne 57 communes, dont 23 ont plusieurs ZUS situées dans ce même groupe ou dans un autre plus défavorisé.

Ces ZUS, proches de la moyenne de l'ensemble des ZUS pour les critères retenus, s'illustrent cependant par une faible proportion d'allocataires étrangers de nationalité hors Union européenne (26 %).

Ce groupe est réparti dans presque toute l'Ile-de-France, sauf à Paris et dans les Yvelines, tout en étant situé plutôt au sud de l'Ile-de-France : la moitié des ZUS sont dans l'Essonne et dans le Val-de-Marne. Il comprend plusieurs ZUS excentrées, situées à Etampes, Nemours, Provins, Persan et Mantes-la-Ville.

3 Profils des 6 groupes

- 1- Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (%)
- 2- Part des allocataires étrangers hors UE (%)
- 3- Rapport interquartile (x 10) des revenus fiscaux
- 4- Part des demandeurs d'emploi cat.1 de longue durée (%)
- 5- Part des demandeurs d'emploi cat.1 de moins de 25 ans (%)
- 6- Part des logements de 1-2 pièces dans le parc social (%)
- 7- Population moyenne par ZUS (milliers)
- 8- Taux de personnes à bas revenus (%)



Lecture : le taux de personnes à bas revenus est de 36 % pour le groupe A, de 26 % pour l'ensemble des ZUS et de 12 % pour l'ensemble de l'Ile-de-France.

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France au 31/12/2004, ANPE au 31/12/2004, Insee-DGI - Revenus fiscaux des ménages 2002, Dreif - Enquête Parc Locatif Social 2002, Insee - Recensement de la population 1999

Groupe F Une pauvreté proche de la moyenne francilienne

22 ZUS, 109 000 habitants

Les ZUS de ce groupe rassemblent relativement peu d'habitants : 8 % du total. Elles peuvent être qualifiées de « moins défavorisées », dans le sens où une

faible part des habitants de ces ZUS se trouve confrontée à la pauvreté. Le taux de personnes à bas revenus de 12,2 % est semblable à celui de la région. En fait, la moitié de ces ZUS se trouve bien en dessous de ce taux de référence, comme le Cilof à Viry-Chatillon (5 %) et Les Prés à Montigny-le-Bretonneux (7 %).

La population de ces ZUS est caractérisée par une présence réduite d'étrangers issus de pays en dehors de l'Union européenne, ainsi qu'une faible dispersion des revenus fiscaux (2,2). Les personnes non diplômées sont relativement moins nombreuses que dans les autres ZUS (20 % contre 29 %). De plus, le taux de chômage global est relativement faible

(12,2 % au recensement de 1999) et la proportion des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an est faible (28 %). Peu d'habitants de ces ZUS sont bénéficiaires du RMI (5 % des allocataires CAF).

Alors qu'entre 2002 et 2004, tant pour les ZUS qu'au niveau régional, la population des foyers bénéficiaires du RMI a augmenté de 20 %, elle n'a crû dans ce groupe que de 10 %. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 34 % entre fin 2000 et fin 2004, contre 19 % dans l'ensemble des ZUS. Le bilan assez positif de ce groupe doit donc rester nuancé.

Ces ZUS sont localisées principalement dans les départements de l'Essonne et des Yvelines. Comme pour le groupe E, plus d'un tiers de ces ZUS (9 sur 22) se situent dans une commune accueillant une autre ZUS, en général plus défavorisée.

Prise en compte des difficultés locales actuelles dans la politique de la ville

La population vivant dans les ZUS est donc encore très souvent confrontée à une situation difficile. Le chômage touche particulièrement les jeunes. Dans les ZUS, les jeunes demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans étaient 11 600 fin 2000, soit 26 % du total de jeunes demandeurs d'emploi de la région. Ils étaient 17 100 fin 2004, même s'ils ne représentaient que 22 % du total régional. Seule une étude complémentaire pourrait permettre de mesurer l'impact des actions menées en direction des jeunes de ZUS, tout comme l'évolution possible des jeunes de ces quartiers face à l'inscription à l'ANPE. En tout état de cause, l'insertion dans la vie active reste difficile

pour les nouvelles générations habitant en ZUS.

Toutefois, les ZUS ne sont pas seules à concentrer toutes ces difficultés. Celles-ci sont aussi présentes dans d'autres quartiers de communes comprenant déjà des zonages prioritaires ou de communes qui en sont pour l'instant dépourvues. Le renouvellement du cadre d'actions de la politique de la ville a d'ailleurs été décidé par le gouvernement en mars 2006, avec notamment la création des contrats urbains de cohésion sociale pour succéder aux contrats de ville. Ce nouveau dispositif devrait couvrir une géographie mieux adaptée à l'évolution des quartiers. Cependant, la présente analyse montre qu'une grande partie des ZUS devrait continuer à bénéficier du soutien de la politique de cohésion sociale.

Des réalités départementales contrastées

A Paris ou en Seine-et-Marne, 6 à 7 % de la population habite en ZUS. Ce taux monte à 16 % en Essonne, 17 % dans le Val-d'Oise et 22 % en Seine-Saint-Denis. L'environnement des ZUS peut être bien différent d'un département à l'autre. Ces zones sont parfois des îlots de pauvreté dans un espace plus favorisé, comme dans les Yvelines. Par ailleurs, elles ne sont que les secteurs les plus gravement touchés de la Seine-Saint-Denis, département qui connaît une situation difficile dans la quasi-totalité de son territoire. Ces contrastes, déjà mis en évidence lors des travaux du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006, se trouvent ici confirmés.

A Paris, toutes les ZUS sont dans les groupes C ou D. Dans le Val-de-Marne, elles sont surtout dans le groupe intermédiaire E (16 ZUS sur 24). C'est également le cas en Seine-et-Marne, dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise, mais ces trois départements comptent aussi un nombre important de ZUS en situation plus difficile (groupes A et B). Une majorité de ZUS se trouvent dans le groupe B pour les Yvelines (9 sur 16) et dans le groupe A en Seine-Saint-Denis (15 sur 36).

Le taux de personnes à bas revenus est très élevé dans les ZUS en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines. Mais, les ZUS des Yvelines se démarquent de leur département (23 % pour 7 % dans le département). Au contraire, en Seine-Saint-Denis, le taux moyen de personnes à bas revenus en ZUS est plus proche de la moyenne départementale (32 % contre 22 %).

Par ailleurs, les communes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne comptent souvent plusieurs ZUS. Cela amplifie les difficultés communales, surtout quand les ZUS sont parmi les plus en difficulté comme en Seine-Saint-Denis (groupes A et B). Ce phénomène est quasiment absent en Seine-et-Marne et dans les Yvelines ; dans les autres départements, il ne concerne qu'un tiers des communes ayant une ZUS.

Pour en savoir plus

Kessler E., Sagot M. : « Les territoires de pauvreté en Ile-de-France, typologie des territoires », *Note rapide de l'aurif*, n° 408, février 2006. Rapport 2005 de l'Observatoire national des Zones urbaines sensibles, Les Editions de la DIV, janvier 2006.

Atlas des Franciliens tome 4 : « Activité et emploi », *laurif-Insee 2003*. En particulier, planche 4.12 « En zone urbaine sensible, l'activité baisse et le chômage augmente ».

Le Toqueux J.-L. : « Le chômage dans les zones urbaines sensibles », *Insee, Données Sociales 2002-2003*.

« Etat des lieux régional et territorial en 2000 », *laurif*, décembre 2001, Préfecture de région et Conseil régional d'Ile-de-France, pour l'évaluation du Contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

Bravo J., Kirszbaum T. : « Rapport final de l'instance d'évaluation de la politique de la ville en Ile-de-France », Préfecture de région et Conseil régional d'Ile-de-France, janvier 1999.

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directeur de la publication : Alain Charraud
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Agnès Vavasour
Tél. : 01 30 96 90 75 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 01 30 96 90 56 - Fax : 01 30 96 90 27
Internet : www.insee.fr/ile-de-france
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage 10627152

© Insee 2006

Tarif : Le numéro : 2,2 € - Abonnement : - France : 30 € - Etranger : 36 €

Dépôt légal : 2^e semestre 2006

Insee Ile-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les 2 mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france